ANNEXE 5 Flux d'échanges et Spécifications inter-opérateurs ZMD v1.0

Sommaire

[1. Liste des annexes 5 2](#_Toc484592130)

[2. PROTOCOLE PM 2.2 3](#_Toc484592131)

[3. PROTOCOLE ACCES 1.2 6](#_Toc484592132)

[**Principe général du MODE STOC** 7](#_Toc484592133)

[**Fichier « Cmd\_Acces »** 11](#_Toc484592134)

[**Fichier « AR\_Cmd\_Acces »** 11](#_Toc484592135)

[**Fichier « CR\_Cmd\_Acces »** 11](#_Toc484592136)

[**Fichiers « Cmd\_STOC» , « CR\_ STOC » et « Notif\_Reprov »** 12](#_Toc484592137)

[**Fichier « CR MAD »** 13](#_Toc484592138)

[**Fichier « CR MES »** 13](#_Toc484592139)

[**Fichier «  Annulation\_Acces » et « CR\_Annulation\_Acces »** 13](#_Toc484592140)

[4. PROTOCOLE SAV WS 2.1 15](#_Toc484592141)

[5. L’OUTIL D’AIDE A LA PRISE DE COMMANDE WS 3.0 17](#_Toc484592142)

# Liste des annexes 5

Les flux d’échanges entre l’OI et les OC sont regroupés dans les Annexes 5 au format Microsoft Excel et Acrobat PDF :

* Annexe 5a – Flux interop PM V2.2
* Annexe 5b – Flux interop Accès V1.2
* Annexe 5c –WS 2.1 - Spécifications techniques et fonctionnels du web service SAV
* Annexe 5d – Plan MAD PM
* Annexe 5e – WS Outil d’aide à la prise de commande 3.0
* Annexe 5f - Cas de rejet de Commande

Ci-dessous la visibilité sur l’engagement de mise à disposition de la complétude des traitements conformes aux flux InterOP:

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nom du Flux** | **Onglet concerné** | **Date de Mise à disposition** |
| Flux interop PM 2.2 | IPE | **Disponible** |
| Flux interop PM 2.2 | CPN | **Disponible** |
| Flux interop PM 2.2 | Cmd\_Info\_Pm | **Disponible** |
| Flux interop PM 2.2 | CR\_MAD\_Pm | **Disponible** |
| Flux interop PM 2.2 | Notif\_Interv\_Prev | **Disponible** |
| Flux interop PM 2.2 | CR\_InfoSyndic | **Disponible** |
| Flux interop PM 2.2 | Notif\_Adduction | **Disponible** |
| Flux interop PM 2.2 | CR\_NotifAdduction | **Disponible** |
| Flux interop Accès V1.2 | Cmd\_Acces | **Disponible** |
| Flux interop Accès V1.2 | AR\_Cmd\_Acces | **Disponible** |
| Flux interop Accès V1.2 | Annul\_Acces | **Disponible** |
| Flux interop Accès V1.2 | CR\_Annulation\_Acces | **Disponible** |
| Flux interop Accès V1.2 | CR\_Cmd\_Acces | **Disponible** |
| Flux interop Accès V1.2 | Cmd\_STOC | **Disponible** |
| Flux interop Accès V1.2 | CR\_STOC | **Disponible** |
| Flux interop Accès V1.2 | CR\_MAD\_LigneFTTH | **Disponible** |
| Flux interop Accès V1.2 | CR\_MES\_LigneFTTH | **Disponible** |
| Flux interop Acces V1.2 | Notif\_Reprov | **Disponible** |
| Flux interop Acces V1.2 | Notif\_Racc\_Ko | **Disponible** |
| Flux interop SAV 1.0.b |  | **Disponible** |
| Webservice SAV V2.1 |  | **Disponible** |
| Webservices 2.0 Structure et Adresse |  | **Disponible** |
| Webservices 3.0 Outil d’Aide à la Prise de Commande |  | **Disponible** |

# PROTOCOLE PM 2.2

Pour l’ensemble des traitements du protocole **PM**, les modalités d’échanges entre les Parties sont sous forme de fichiers .csv, ils se font via :

1. l’utilisation du FTP de l’**OI** (accès **sftp ou ftp**) :

Adresse IP publique : **93.95.56.142**

DNS : **ftth-ftp.covage.com**

url : sftp://ftth-ftp.covage.com/ ou ftp://ftth-ftp.covage.com/

Port : 22 ou 21

Authentification par Login/Mot de passe :

login : QUADRIGRAMME INTEROP OC

mdp : envoyé pendant la phase de test suite à création du compte

Empreinte digitale du serveur hôte :

**ssh-rsa 2048 c2:c0:57:1b:a8:3a:db:d5:87:17:c0:4e:d4:7e:57:07**

Pour la connexion **SSH** sans authentification login/mot de Passe, à travers l’utilisation d’un ensemble **Clé Privée/Clé Publique**, nous attendons **de la part de l’OC la fourniture de la Clé Publique** qui sera générée par le serveur client de l’ OC. Encodage RSA 1024bits ou 2048bits.

Le dossier de dépose :

**IN/QUADRI\_INTEROP\_OI/BIGRAMME\_ARCEP\_OI/PM** sera utilisé par l’OC pour déposer les **flux entrants PM**.

Le dossier de récupération :

**OUT/QUADRI\_INTEROP\_OI/BIGRAMME\_ARCEP\_OI/PM** sera utilisé par l’OC pour récupérer les **flux sortants PM**.

La **responsabilité de suppression** des fichiers sur chaque répertoire incombe à l’opérateur en charge de **la récupération**.

1. L’envoi d’email automatisé (pas d’échange/d’info ou de communication manuelle) :
	* pm-ftth@covage.com
2. Pour tout autres échanges, relatifs aux anomalies, aux demandes d’informations complémentaires, les modalités d’échanges entre les Parties sont sous forme de mails à l’adresse :
	* echange-ftth@covage.com

**L’utilisation du FTP est à privilégier pour garantir les meilleurs délais de traitement PM.**

Le processus est basé sur des échanges électroniques conformes au Protocole de Flux Inter-Opérateur Infra PM en version 2.2.

**Pour tous les flux PM, nommage : *refInterne1 = COVAGE et refInterne2 = ZMD***

Concernant la mise en œuvre au PM, il couvre en particulier :

* **La fourniture du fichier IPE** au format *IPE\_V2.2* fourni en Annexe 5a*.* Ce fichier est diffusé de façon hebdomadaire et automatisée (tous les lundi matin par FTP) par l’OI à l’ensemble des OC

Ex Nommage : *COVAGE\_ZMD\_QUADRIOI\_PM\_IPEZMD\_V22\_20170407\_154727.csv*

* **La Commande d’Info PM** et son AR (par échange de mail),

Cette commande reprend le format du flux *Cmd\_Info\_Pm\_V2.2* fourni en Annexe 5a*.*

Elle permet à l’OC dans le cadre du Co-investissement de commander par PM les quantités de Lignes FTTH dues par l’OI. Cette Commande dans le cadre du Co-investissement correspond à une demande d’information à jour sur l’état du parc d’adresse déployée au PM souscrit. Dans le cadre de la commande unitaire de PM, elle sert à enclencher le processus de Location Unitaire (UNIT)

Ex Nommage : *COVAGE\_ZMD\_QUADRIOI\_QUADRIOC\_PM\_77011616R\_V22\_20170407\_178912.csv*

* **Le CR de MAD** et son AR (par échange de mail),

Le CR de MAD est composé du format *CR\_MAD\_Pm\_V2.2* fourni en Annexe 5a, ainsi que du plan CR MAD fourni en exemple en Annexe 5d. Le CR de MAD comprend la liste de toutes les adresses déployées à date de l’envoi du fichier. La « DatePremiereMADPM » correspond à la date de mise à disposition initiale des PM par l’OI à l’OC. Ensuite l’OC demande des mises à jour par le flux *Cmd\_Info\_Pm\_V2.2*

Ex Nommage :

*COVAGE\_ZMD\_QUADRIOI\_QUADRIOC\_77023 \_PM\_77011616R\_CRMAD\_V22\_20170407\_178912.csv*

* Les différentes **Notifications de la phase de déploiement de l’OC**,

L’OC doit renvoyer à l’OI, par échange de mail la date prévisionnelle de début des travaux de Raccordement au PM (« dateAdduction ») au minimum 2 Jours Ouvrés avant le début des travaux selon le format prévu dans la rubrique *Notif\_Interv\_Prev\_V2.2* de l’Annexe 5a.

Dans le cas où pour accéder au PM, l’OC rencontre des difficultés d’accès liées à l’ingénierie ou des difficultés d’accès nécessitant un contact avec le Gestionnaire d’Immeuble, l’OC transmet les signalisations de dysfonctionnement par mail afin que l’OI débloque la situation.

L’OC doit renvoyer à l’OI par échange de mail aux coordonnées précitées, dans les 15 Jours Ouvrés après la date de début de travaux, les informations suivantes conformément au format défini dans la rubrique *Notif\_Adduction\_V2.2* de l’Annexe 5a :

* la date effective d’intervention ;
* une photographie du matériel installé ;
* une fiche technique décrivant les Équipements que l’OC a installés sur son Emplacement et le résultat des vérifications et mesures indiquant le respect des normes en vigueur.
* **Le** **CPN** (Correspondance NRO-PM) est le  catalogue  des liens NRO-PM disponibles.

Il est diffusé par l’OI suivant le format CPN\_V2.2 de l’Annexe 5a au fur et à mesure des ouvertures de PM.

Une Commande d’accès au NRO pourra être faite dans le cadre d’un autre contrat d’hébergement spécifique au NRO.

Ex Nommage : *COVAGE\_ZMD\_QUADRIOI\_CPN \_20170407\_987727.csv*

# PROTOCOLE ACCES 1.2

Pour l’ensemble des traitements du protocole **ACCES**, les modalités d’échanges entre les Parties sont sous forme de **fichiers .csv**, ils se font via :

1. l’utilisation du FTP de l’**OI** (accès **sftp ou ftp**) :

Adresse IP publique : **93.95.56.142**

DNS : **ftth-ftp.covage.com**

url : sftp://ftth-ftp.covage.com/ ou ftp://ftth-ftp.covage.com/

Port : 22 ou 21

Authentification par Login/Mot de passe :

login : QUADRIGRAMME INTEROP OC

mdp : envoyé pendant la phase de test suite à création du compte

Empreinte digitale du serveur hôte :

ssh-rsa 2048 c2:c0:57:1b:a8:3a:db:d5:87:17:c0:4e:d4:7e:57:07

Pour la connexion **SSH** sans authentification login/mot de Passe, à travers l’utilisation d’un ensemble **Clé Privée/Clé Publique**, nous attendons **de la part de l’OC la fourniture de la Clé Publique** qui sera générée par le serveur client de l’ OC. Encodage RSA 1024bits ou 2048bits.

Le dossier de dépose :

**IN/QUADRI\_INTEROP\_OI/BIGRAMME\_ARCEP\_OI** sera utilisé par l’OC pour déposer les **flux entrants ACCES**.

Le dossier de récupération :

**OUT/QUADRI\_INTEROP\_OI/BIGRAMME\_ARCEP\_OI** sera utilisé par l’OC pour récupérer les **flux sortants ACCES**.

La **responsabilité de suppression** des fichiers sur chaque répertoire incombe à l’opérateur en charge de **la récupération**.

1. L’envoi d’email automatisé contenant en pièce jointe uniquement le fichier .csv et en objet le nom du fichier .csv de la commande d’accès normalisée suivant le protocole 1.2 :
	* acces-ftth@covage.com
2. Pour tout autres échanges, relatifs aux anomalies, aux demandes d’informations complémentaires, les modalités d’échanges entre les Parties sont sous forme de mails à l’adresse :
	* echange-ftth@covage.com

**L’utilisation du FTP est à privilégier pour garantir les meilleurs délais de traitement ACCES.**

Concernant le protocole de mise en œuvre de la Ligne FTTH, il couvre en particulier :

* La Commande de l’Accès et son AR,
* Le CR de Commande fixant les éléments de la route optique attribuée par l’OI,
* L’envoi et la réception de messages entre l’OC et l’OI,
* Les échanges éventuels d’annulation.

Dans le cas d’une commande mentionnant une prise existante mais dont la référence n’est pas connue, un **CR Hotline** sera émis suivi d’un reprovisioning contenant la bonne route optique.

Dans le cadre du Raccordement Client Final, plusieurs modèles d’organisation et de répartition des travaux sont prévus et sont encadrés par le Protocole de Flux Inter-Opérateur Accès Ligne FTTH en version 1.2. tel que défini en Annexe 5b.

De façon globale, il gère pour chaque raccordement :

* La Commande de sous-traitance du Délégataire vers l’OC et son CR si mode STOC,
* La mise à Disposition de la Ligne FTTH avec en retour le CR de Mise à disposition en mode OI,
* La mise à Disposition de la Ligne FTTH avec en retour le CR de Mise en service en mode STOC,
* Y compris les différents échanges sur les prises de rendez-vous,
* Le reprovisioning éventuel,
* La notification d’écrasement éventuel,
* Et les cas d’échecs.

**Principe général du MODE STOC**

L’OC pourra réaliser ses commandes d’activation de Lignes et de résiliation de Lignes via le flux d’échanges schématisé ci-dessous :

* Une « commande d’activation de Ligne » est la demande d’un Service sur un Client Final ;
* Une « commande d’annulation de Ligne » est la demande d’annulation d’une Commande dont le Service n’a pas encore reçu le CR MAD ;
* Une « commande de résiliation de Ligne » est la demande de mettre un terme à une Commande dont le Service a reçu un CR MAD.
* Une « commande de Raccordement Client Final sous traitée à l’OC» est la demande de réalisation du Câblage Client Final transmise par l’OI à l’OC



La commande d’activation de Ligne ou de résiliation de Ligne s’effectue par l’échange de fichier au format CSV.

Les fichiers IPE et le CR\_MAD PM, seront communiqués au plus tard lors de l’acceptation du présent contrat.

A minima, le Web Service mis à disposition par l’OI dans le cadre du processus de Commande de Service est **le Web Service d’Outil d’aide à la prise de commande 3.0**

En cas d’éligibilité, l’OC peut passer commande à l’OI via le fichier CMD au format CSV. Un accusé de réception, fichier AR CMD au format CSV, de la commande sera envoyé à l’OC.

Une fois l’Accusé Réception OK (AR OK) de la commande envoyé à l’OC, l’OI s’engage à fournir sous **1 jour ouvré** une ressource optique (ou Route Optique) sur son réseau. Il confirme la bonne disposition de cette ressource par la dépose sous 1 jour ouvré du fichier CR CMD au format CSV. Dans le cas d’une commande mentionnant une prise existante mais dont la référence n’est pas connue, un **CR Hotline** sera émis, **nécessitant un appel systématique du technicien sur le terrain lors de l’intervention de raccordement final**, suivi d’un reprovisioning contenant la bonne route optique.

Une fois la route optique affectée et confirmée par l’OI, ce dernier génère un ordre de travail pour Raccordement du Client Final sous forme d’une commande ayant pour forme un fichier CMD STOC au format CSV.

Pendant la durée du raccordement Client Final, que ce soit à l’initiative de l’OC ou de l’OI, la route optique attribuée dans le CR CMD peut être amenée à changer. Dans ce cas, l’OI réémet l’information de la nouvelle route optique sous forme d’un fichier NOTIF REPROV au format CSV.

Une fois le Raccordement du Client Final réalisé par l’OC, ce dernier confirme le statut du raccordement et la livraison du Service par l’envoi du fichier CR STOC au format CSV.

Une fois la Ligne déployée et le CR STOC OK, l’OI mettra en service la Ligne, et acquittera la Commande via son outil de provisionning. Cette étape tiendra lieu de Procès-verbal de recette, une réponse via fichier CR MAD au format CSV, sera envoyée à l’OC et déclenchera la **facturation de la Ligne à Date de Début de Service.**

Suite à la mise en service de la box OC ce dernier fera parvenir une confirmation de mise en service via fichier CR MES au format CSV.

L’OI permet l’utilisation d’un flux de Commande basé sur l’échange de fichier formaté en CSV.

Les modalités d’utilisation sont décrites ci-dessous :



**Fichier « Cmd\_Acces »**

La première étape de la commande est la dépose d’un fichier « Cmd\_Acces » par l’OC à l’attention du Délégataire sur le serveur FTP dédié à cet effet. Chaque fichier « Cmd\_Acces » comporte une ou plusieurs Commandes.

La nomenclature du fichier CSV est le suivant :

CodeOI\_CodeOC\_CMD\_ACCES\_V12\_aaaammjj\_numsequence.csv

Les fichiers CSV de Commande sont déposés sur le serveur FTP :

sftp://ftth-ftp.covage.com/ sous IN/QUADRI\_INTEROP\_OI/BIGRAMME\_ARCEP\_OI

**Les données sont attendues en MAJUSCULES** et telles que retournées dans le fichier IPE et le Web Service Eligibilité Adresse et Structure Bâtiment.

**La connexion au serveur FTP** nécessitera la fourniture par l’OI à l’OC d’un ensemble composé d’un identifiant et d’un mot de passe uniques.

**Le format est défini dans l’Annexe 5b, onglet « Cmd\_Acces »**

**Fichier « AR\_Cmd\_Acces »**

Une fois le fichier « Cmd\_Acces » reçu par l’OI, ce dernier le traite. Le fichier « AR\_Cmd\_Acces » est déposé par l’OI sur le serveur FTP; il intègre la validation et le code erreur de la demande d’activation.

L’OC vient récupérer le fichier CSV « AR\_Cmd\_Acces » sur le serveur FTP, La suppression du fichier par la suite est à la charge de l’OC.

La nomenclature du fichier CSV est la suivante :

CodeOI\_CodeOC\_ARCMD\_ACCES\_V12\_aaaammjj\_numsequence.csv

Les fichiers CSV d’ARCMD sont à récupérer par l’OC sur le serveur FTP :

sftp://ftth-ftp.covage.com/ sous OUT/QUADRI\_INTEROP\_OI/BIGRAMME\_ARCEP\_OI

**Le format est défini dans l’Annexe 5b, onglet « AR\_Cmd\_Acces »**

**Fichier « CR\_Cmd\_Acces »**

Une fois le fichier « AR\_Cmd\_Acces » reçu par l’OC, l’OI affecte une ressource optique (ou Route Optique) sur son réseau. Il confirme la bonne disposition de cette ressource par la dépose sous 1 jour ouvré du fichier «  CR\_Cmd\_Acces »

L’OC vient récupérer le fichier CSV « CR\_Cmd\_Acces » sur le serveur FTP, La suppression du fichier par la suite est à la charge de l’OC.

La nomenclature du fichier CSV est la suivante :

CodeOI\_CodeOC\_CrCMD\_ACCES\_V12\_aaaammjj\_numsequence.csv

Les fichiers CSV de CRCMD sont à récupérer par l’OC sur le serveur FTP :

sftp://ftth-ftp.covage.com/ sous OUT/QUADRI\_INTEROP\_OI/BIGRAMME\_ARCEP\_OI

**Le format est défini dans l’Annexe 5b, onglet « CR\_Cmd\_Acces»**

**Fichiers « Cmd\_STOC» , « CR\_ STOC » et « Notif\_Reprov »**

Une fois la route optique affectée et confirmée par l’OI, ce dernier génère un ordre de travail pour Raccordement du Client Final sous forme d’une « Commande Sous Traitance à l’OC ».

L’OC vient récupérer le fichier CSV « Cmd\_STOC » sur le serveur FTP, La suppression du fichier par la suite est à la charge de l’OC.

La nomenclature du fichier CSV est la suivante :

CodeOI\_CodeOC\_CMDSTOC\_V12\_aaaammjj\_numsequence.csv

Les fichiers CSV de CMDSTOC sont à récupérer par l’OC sur le serveur FTP :

sftp://ftth-ftp.covage.com/ sous OUT/QUADRI\_INTEROP\_OI/BIGRAMME\_ARCEP\_OI

**Le format est défini dans l’Annexe 5b, onglet « Cmd\_STOC»**

Pendant la durée du raccordement Client Final, que ce soit à l’initiative de l’OC ou du Délégataire (demande de reprovisioning à chaud, à froid ou travaux programmés), la route optique attribuée dans le CR CMD peut être amenée à changer. Dans ce cas l’OI réémet l’information de la nouvelle route optique sous forme d’un fichier NOTIF REPROV au format CSV

La nomenclature du fichier CSV est la suivante :

CodeOI\_CodeOC\_NOTIFREPROV\_VXX\_aaaammjj\_numsequence.csv

Les fichiers CSV de NOTIF REPROV sont à récupérer par l’OC sur le serveur FTP :

sftp://ftth-ftp.covage.com/ sous OUT/QUADRI\_INTEROP\_OI/BIGRAMME\_ARCEP\_OI

**Le format est défini dans l’Annexe 5b, onglet « Notif\_Reprov»**

Une fois le Raccordement du Client Final réalisé par l’OC, ce dernier confirme le statut du raccordement et la livraison du Service par l’envoi du fichier « CR STOC » au format CSV.

La nomenclature du fichier CSV est la suivante :

CodeOI\_CodeOC\_CrSTOC\_V12\_aaaammjj\_numsequence.csv

Les fichiers CSV de CMDSTOC sont à récupérer par l’OI sur le serveur FTP :

sftp://ftth-ftp.covage.com/ sous IN/QUADRI\_INTEROP\_OI/BIGRAMME\_ARCEP\_OI

**Le format est défini dans l’Annexe 5b, onglet « CR\_STOC»**

**Fichier « CR MAD »**

Après la mise à disposition du Service ou en cas d’impossibilité d’effectuer la mise en service, le fichier « CR MAD » est déposé par l’OI sur le serveur FTP; il intègre la validation et le code erreur de la demande de mise en service.

La nomenclature du fichier CSV est la suivante :

CodeOI\_CodeOC\_CrMADL\_V12\_aaaammjj\_numsequence.csv

Les fichiers CSV de CR MAD sont à récupérer par l’OC sur le serveur FTP :

sftp://ftth-ftp.covage.com/ sous OUT/QUADRI\_INTEROP\_OI/BIGRAMME\_ARCEP\_OI

**Le format est défini dans l’Annexe 5b, onglet « CR\_MAD»**

**Fichier « CR MES »**

Après l’installation de la box chez le Client Final réalisé par l’OC, ce dernier confirme le statut du raccordement et la livraison du Service par l’envoi du fichier « CR MES » au format CSV.

La nomenclature du fichier CSV est la suivante :

CodeOI\_CodeOC\_CrMESL\_V12\_aaaammjj\_numsequence.csv

Les fichiers CSV de CMDMES sont à récupérer par l’OI sur le serveur FTP :

sftp://ftth-ftp.covage.com/ sous IN/QUADRI\_INTEROP\_OI/BIGRAMME\_ARCEP\_OI

**Fichier «  Annulation\_Acces » et « CR\_Annulation\_Acces »**

L’OC a la possibilité d’annuler une Commande, que celle-ci ai fait l’objet d’un CR MAD ou non par l’OI.

Pour cela, l’OC vient déposer le fichier CSV « Annulation\_Acces» sur le serveur FTP.

La nomenclature du fichier CSV est la suivante :

CodeOI\_CodeOC\_ANNUL\_ACCES\_V12\_aaaammjj\_numsequence.csv

Les fichiers CSV d’ANNULATIONACCES sont à récupérer par l’OI sur le serveur FTP :

sftp://ftth-ftp.covage.com/ sous IN/QUADRI\_INTEROP\_OI/BIGRAMME\_ARCEP\_OI

**Le format est défini dans l’Annexe 5a, onglet « Annulation\_Acces »**

En retour, l’OC recevra la confirmation de l’annulation de sa Commande sous forme d’un fichier « CR\_Annulation\_Acces » au format CSV et ; en fonction de l’état d’avancement de la Commande dans les outils du Délégataire ; ce CR sera typé « ANNUL » si la Commande initiale n’avait pas reçu de CR MAD ou bien « RESIL » si la Commande initiale avait reçu un CR MAD.

La nomenclature du fichier CSV est la suivante :

CodeOI\_CodeOC\_CR\_ANNUL\_ACCES\_V12\_aaaammjj\_numsequence.csv

Les fichiers CSV de CR ANNUL sont à récupérer par l’OC sur le serveur FTP :

sftp://ftth-ftp.covage.com/ sous OUT/QUADRI\_INTEROP\_OI/BIGRAMME\_ARCEP\_OI

**Le format est défini dans l’Annexe 5b, onglet « CR\_Annulation\_Acces »**

**Pour l’ensemble du protocole Accès 1.2, les cas de rejet possible de commande et leurs causes et traitement sont listés *en Annexe 5f - Cas de rejet de Commande***

# PROTOCOLE SAV WS 2.1

Le web service est exposé sur l’extranet et ceux exclusivement en

* « http » sur le port par défaut **80**
* « https » sur le port par défaut **443**

Le web service ne requiert à ce jour aucune méthode d’authentification que celles recommandées par le groupement Interop, cf **(Cf 2.3.1.1 Entête du message)**

Le contrat de service (wsdl) principal peut-être récupérer depuis l’url suivante :

* <http://ws-ftth.covage.com/interop-sav-21/services/JVTTroubleTicketSessionWSPort?wsdl>
* <https://ws-ftth.covage.com/interop-sav-21/services/JVTTroubleTicketSessionWSPort?wsdl>

Adresse IP Publique : **93.95.136.136**

Pour l’ensemble des traitements du protocole SAV 2.1, les modalités d’échanges entre les Parties sont sous forme d’échange WS xml complexe selon les modalités décrites dans le document Annexe 5c –WS 2.1 - Spécifications techniques et fonctionnels du web service SAV

Ce service est disponible en 24/7, hors période de maintenance mensuelle qui sera notifiée aux OC.

Les données seront toujours structurées en type xml complexe pour les appels et réponses des différents Web Services.

Une période préalable d’intégration et de test des Web Services sera nécessaire entre l’OC et l’OI dès l’acceptation du présent contrat. Durant cette période, l’OI publiera ses Web Services et l’OC réalisera des tests sur l’ensemble de la procédure. La période d’intégration pour l’OC ne pourra pas excéder 3 mois.

L’OI se réserve le droit de faire évoluer les Web Services mis à disposition de l’OC et cela sans accord nécessaire de l’OC. Dans ce cas l’OI notifiera l’OC des nouvelles conditions d’accès à ces services et permettra une nouvelle période d’intégration. L’OI maintiendra sur ses plateformes de services la **dernière version du Web Service ainsi que la version antérieure**.

La sécurisation des échanges informatiques est assurée par l’utilisation du protocole **https**.

Afin de réguler le trafic des utilisateurs du Service, un contrôle de flux a été mis en place par l’OI. Ce dernier permet la répartition du trafic d’une manière égale entre tous les OC. Afin de respecter cette égalité, l’OC s'engage à ne pas émettre plus de **2 (deux) requêtes par seconde** au maximum vers le Service de l’OI.

Les processus couverts sont :

* Le processus SAV unitaire d’un accès à la Ligne FTTH au sens de la réparation d’un défaut situé sur la Ligne FTTH mutualisée et impactant le fonctionnement d’un Raccordement Client Final au réseau de l’OC,
* Le processus d’information du Délégataire vers l’OC des travaux programmés effectués dans l’Immeuble FTTH,
* Le processus de prévenance de l’OC vers l’OI des dommages constatés sur la Ligne FTTH,
* Ce processus est utilisé par l’OC qui ne peut solliciter le SAV du Délégataire que pour les accès en service (CR de mise en service de la Ligne FTTH)

# L’OUTIL D’AIDE A LA PRISE DE COMMANDE WS 3.0

Le web service est exposé sur l’extranet et ceux exclusivement en

* « http » sur le port par défaut **80**
* « https » sur le port par défaut **443**

Le web service ne requiert à ce jour aucune méthode d’authentification que celles recommandées par le groupement Interop, cf **« Généralité pour la construction de la requête »**

**(operateurCommercial -> nom** doit contenir QUADRI OC INTEROP)

Le contrat de service (**wsdl**) principal peut-être récupérer depuis l’url suivante :

* <https://ws-ftth.covage.com/interop-opc-30/wsdl>
* <http://ws-ftth.covage.com/interop-opc-30/wsdl>

Adresse IP Publique : **93.95.136.136**

Ce service publié par l’OI sous forme de webservice permet aux OC d’obtenir la structure d’un Immeuble FTTH conformément au Protocole de WS 3.0, tel que défini en Annexe 5e.

Les adresses des Immeubles FTTH, les codes Hexaclé, les codes Immeubles et les identifiants de PM sont publiés dans les Informations Préalables Enrichies (IPE).

Ce service est disponible en 24/7, hors période de maintenance mensuelle qui sera notifiée aux OC.

Ce service permet d’assurer le bon fonctionnement du processus de passage de la commande.

L’OI propose un ensemble de méthodes permettant l’aide au passage de la commande par l’OC par la localisation de ses Clients Finals et l’identification des lignes à cette adresse.

Les méthodes mises à disposition de l’OC afin de permettre la création des commandes d’accès sont les suivantes :

*obtentionStructureAdresseOperation*: méthode utilisée afin de collecter la structure complète d’une adresse donnée

*obtentionCommunesOperation*: méthode utilisée afin de fournir la liste des codes INSEE et des noms de communes liés à un code postal

*obtentionVoiesOperation*: méthode utilisée afin de fournir la liste des voies liées à un code INSEE.

*obtentionNumerosOperation* : méthode utilisée afin de fournir la liste des numéros d’une voie.

*obtentionBatimentsOperation* : méthode utilisée afin de fournir la liste des bâtiments liés à une adresse horizontale

*obtentionZoneArrierePmOperation* : méthode utilisée afin de fournir la liste des adresses desservies par un PM

Les données seront toujours structurées en type xml complexe pour les appels et réponses des différents Web Services.

Une période préalable d’intégration et de test des Web Services sera nécessaire entre l’OC et l’OI dès l’acceptation du présent contrat. Durant cette période, l’OI publiera ses Web Services et l’OC réalisera des tests sur l’ensemble de la procédure. La période d’intégration pour l’OC ne pourra pas excéder 3 mois.

L’OI se réserve le droit de faire évoluer les Web Services mis à disposition de l’OC et cela sans accord nécessaire de l’OC. Dans ce cas l’OI notifiera l’OC des nouvelles conditions d’accès à ces services et permettra une nouvelle période d’intégration. L’OI maintiendra sur ses plateformes de services la **dernière version du Web Service ainsi que la version antérieure**.

Par le biais du Web Service d’Outil d’aide à la prise de commanderelié à la base de données de l’OI et par l’intégration du fichier IPE fourni par l’OI et intégré par l’OC, ce dernier vérifie l’éligibilité de son Client Final.

La sécurisation des échanges informatiques est assurée par l’utilisation du protocole **https**.

Afin de réguler le trafic des utilisateurs du Service, un contrôle de flux a été mis en place par l’OI. Ce dernier permet la répartition du trafic d’une manière égale entre tous les OC. Afin de respecter cette égalité, l’OC s'engage à ne pas émettre plus de **2 (deux) requêtes par seconde** au maximum vers le Service de l’OI.

*(Le Webservice d’Eligibilité et de Structure Immeuble en version 2.0 reste disponible en parallèle de la version 3.0.Considérant qu’il s’agit de la version immédiatement inférieure)*